

LIZHER' minig

Kannadig kelaouiñ Skol-Uhel Ar Vro / Bulletin d'information de l'Institut Culturel de Bretagne

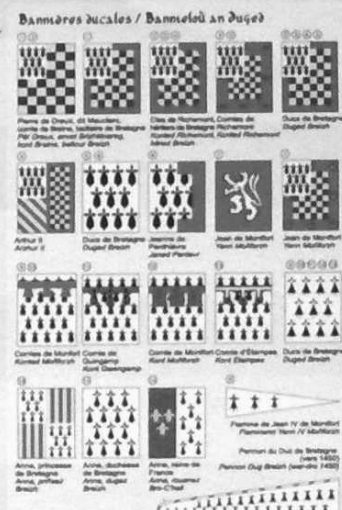
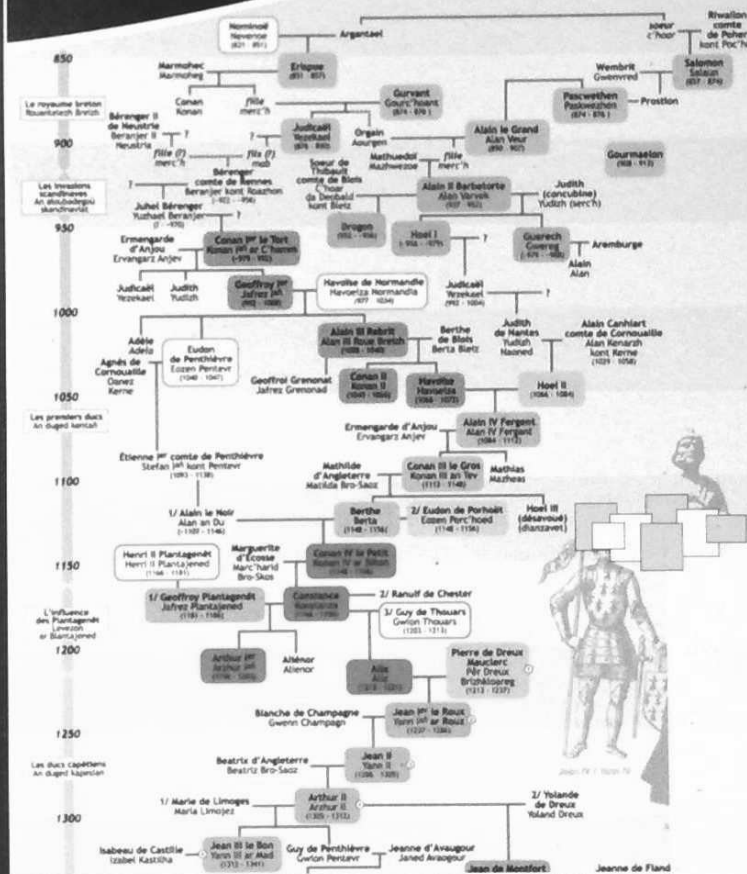
>> www.culture-bretagne.org <<

Nⁿⁿ 16

NOUVEAU

Bretagne Généalogie des Rois et des ducs

Breizh hil ar Rouaned hag an duced



Le premier poster de la
**Généalogie
des Rois et des Ducs**
de Bretagne
Hil rouaned ha
duged Breizh

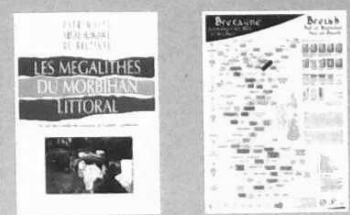
Page 16

FOCUS

Une **Charte culturelle**
nouvelle pour
la **Bretagne**

Page 3

EDITIONS



Page 16

A LA UNE

Les **Jeudis de l'Hermine**
Tous les derniers
jeudis de chaque mois

Page 4

LA CULTURE BRETONNE, LEGITIME ET PERTINENTE

Dans le monde globalisé qui est le nôtre il existe une concurrence des cultures comme il existe une concurrence financière et économique.

Et les cultures dominantes sont très souvent celles des territoires qui sont eux-mêmes dominants dans les domaines financier et économique.

Dans ce pays, les cultures dites "régionales" souffrent de plus d'un autre handicap, la violence du pouvoir central, depuis plus de deux siècles d'imposer la langue et la culture de la classe dirigeante comme langue et culture nationales, vouant les langues et cultures régionales à la disparition sans consultation de ceux qui en sont porteurs.

Or, qu'observons-nous, dans toutes les anciennes "provinces", même si les langues autochtones tendent hélas à régresser sous les coups de l'éducation dite nationale : les cultures jadis méprisées, non seulement survivent mais se développent et c'est en particulier le cas de la culture bretonne.

La raison en est claire : la culture bretonne est à la fois légitime et pertinente.

Sa légitimité est basée sur ses origines, son histoire, son enracinement populaire, son appartenance au grand courant des cultures celtiques et son actualité.

Ses origines : la culture bretonne est en effet, sur notre continent le dernier exemple d'un mélange exceptionnel des cultures celtiques continentale et insulaire qui sont, à n'en pas douter les derniers témoins de la culture indo-européenne d'origine. Son histoire : la culture bretonne est liée à l'histoire du peuple breton depuis quinze siècles, elle est donc fermement enracinée dans notre territoire et authentiquement populaire. Nous l'avons écrit, son trait caractéristique est sa dimension celtique. Son actualité est démontrée par la floraison d'associations, d'institutions, de concerts, de festivals qui ont pour but de la défendre, de la faire connaître et de la développer.

La culture bretonne est également pertinente car elle constitue l'une des dimensions essentielles de l'identité bretonne or, dans un monde qui s'uniformise, la diversité culturelle est apparue comme aussi importante

que la diversité biologique pour le progrès et même pour la survie de notre commune humanité.

Comme exemples de la pertinence de la culture bretonne il faut donner le nombre des ses défenseurs et de ses acteurs qui ne sont pas d'origine bretonne et pour qui elle constitue cependant l'une des dimensions de leur épanouissement personnel. Il faut aussi mentionner le nombre de sociétés qui utilisent l'image bretonne pour la promotion de leurs produits ou qui font appel à la culture bretonne comme support de leur notoriété internationale.

Depuis des millénaires, d'innombrables cultures sont apparues, ont brillé et ont disparu. Il en sera sans doute de même, un jour, pour la culture bretonne, mais aujourd'hui sa légitimité, sa pertinence, son pouvoir d'attraction garantissent sa survie si les Bretons et tous ceux qui aiment leur culture savent défendre et promouvoir sa qualité, sa faculté d'adaptation, son pouvoir d'innovation et, avec ses sœurs celtiques, son universalisme.

Jean CÉVAER
Président du Conseil de
Programmation et d'Animation

Aidez l'Institut par vos dons !

- L'intervention des bénévoles et des particuliers dans le développement de notre association précède souvent le travail de l'association elle-même ; elle est donc un acte essentiel à notre activité culturelle bretonne.

- Je souhaite que la présentation des mesures ci-dessous relatives aux particuliers, très améliorées par rapport au passé, puisse contribuer à votre engagement croissant, aux côtés de Skol-Uhel Ar Vro / Institut Culturel de Bretagne, au service de la culture en Bretagne et de notre intérêt collectif.

- Les dons peuvent être des sommes d'argent, mais aussi des dons en nature (immobilier, oeuvres d'art...)

- Par ailleurs, sur la part nette de tout héritier, donataire ou légataire servant au calcul des droits de successions, il est institué un abattement égal au montant des dons consentis à certains organismes d'intérêt général comme le nôtre.

Article 200 du Code général des impôts pour les particuliers :

- Leurs dons leur donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% des montants (pris dans la limite de 20% de leur revenu net imposable). Au delà, report sur les 5 années suivantes.
- Ainsi, s'ils donnent 100 €, ils bénéficient d'une réduction d'impôt de 66 €. Le coût réel pour eux n'est donc que de 34 €.

Yvonig GICQUEL



- Edito >>> p. 1
- En bref >>> p. 2
- La vie de l'Institut >>> p. 3-7
- Les sections >>> p. 7-8
- Les événements >>> p. 9-12
- Tribune >>> p. 13-15
- Retro >>> p. 15
- Editions >>> p. 16
- La Maison de l'Histoire de Bretagne >>> p. 17
- Calendrier >>> p. 17
- Hommages >>> p. 18
- Nos amis >>> p. 19

Lizher Minig
Skol-Uhel Ar Vro
Institut Culturel de Bretagne
6, rue Porte Poterne
Château de l'Hermine
56000 VANNES
Tél : 02 97 68 31 10
Fax : 02 97 68 31 18
icb.suav-editions@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Bernard GESTIN

Rédacteurs :
Bernard GESTIN
Philippe LANOË
Mikaël LE BIHANNIC

Ont participé à ce numéro :
Bernard LE NAIL, Alan MONNIER,
Jakez GAUCHER, André BER-
NICOT, Jean-Pierre LEVESQUE,
Angèle JACQ

En bret

Départ de Céline GOURRIEREC >>>[1]

Notre aide documentaliste, Céline GOURRIEREC, a terminé son contrat le 30 novembre dernier à l'ICB. Nous souhaitons ici la remercier pour son travail qui a permis, notamment, l'ouverture de notre médiathèque en mai 2007. Nous lui souhaitons bonne chance pour son avenir professionnel.

Erwan VALLERIE Président du Salon du livre de Carhaix

Erwan VALLERIE, Président de la section Langues et linguistique de l'ICB, était le président d'honneur du 18^e salon du livre de Carhaix les 27 et 28 octobre derniers. Son discours, très remarqué et apprécié, s'est penché sur la censure que l'on peut rencontrer, notamment face aux pouvoirs politiques, mais c'est une question de pouvoir. Quiconque se voit confier une parcelle de pouvoir est tenté de contrôler, de saisir la parole et plus encore l'écrit [...]. Ce qui est préoccupant dans la situation présente, ce ne sont pas les manigances des politiciens, c'est bien plutôt notre indifférence, il conclut son discours ainsi : "Si nous ne sommes pas capables de défendre notre liberté, nous n'avons rien à dire et nous ne méritons pas d'être écoutés".

Trois nouvelles bases consultables sur le portail www.culture-bretonne.org

Après les trois premières bases de données dédiées aux "Batailles de l'histoire de Bretagne", aux "Ecrivains bretons du XX^e siècle" et à "l'Annuaire des conteurs de Bretagne", l'Institut Culturel de Bretagne met en ligne trois nouvelles bases : "Les 1000 noms de l'histoire de Bretagne", le "Dictionnaire des femmes de Bretagne" et "La Bretagne de A à Z". A noter que des actes de colloques seront également bientôt mis en ligne : "Bouguer", "Rencontre de culture et pathologie mentale en Bretagne" ainsi que "Permanence de la langue Bretonne : de la linguistique à la psychanalyse". Par ailleurs, l'ICB prépare la mise en ligne,

au premier semestre 2008, du premier site internet en anglais sur la Bretagne.

Permanences de l'ICB dans les salons >>>[2]

L'Institut Culturel de Bretagne a tenu un stand de promotion et de vente de ses publications dans divers salons : les 16 et 17 septembre à Vannes (Celti/Vannes), les 27 et 28 octobre à Carhaix, les 24 et 25 novembre à Guérande et les 1^{er} et 2 décembre à Allaire (GLAD). Ce fut l'occasion pour Philippe GOUZIN et Alain LE NOACH, tous deux membre de l'Institut, de venir signer leurs derniers ouvrages sur notre stand (*Les Immigrés Irlandais* (cf. L'izherminig N°15) et *Les Mégalithes du Morbihan Littoral* (voir page 16)).

Yves Lainé élu nouveau président de l'AEB-USB >>>[3]

Yves LAINE, Président de notre section Droit et Institutions et auteur de plusieurs livres vient d'être élu nouveau Président de l'Association des Ecrivains Bretons - Unvaniezh Skrivagnerien Breizh.

Il a exposé la philosophie liée à ses nouvelles fonctions, en détaillant ses buts en sept points, exprimés dans "le mot du président" sur le nouveau site web de l'association : <http://www.ecrivainsbretons.org/>

Un forum en ligne autour de trois questions y est installé. Plusieurs projets ambitieux sont en vue, dont l'édition d'un annuaire.

A noter la décision de localiser le siège social de l'AEB au château de L'Hermine, dans les locaux de l'Institut Culturel.

La Bretagne dans le développement durable

Que représente l'agriculture biologique en Bretagne ? Pour se faire une petite idée de la chose, voici quelques chiffres fournis dans le dernier rapport de l'Agence bio. La Bretagne compte 923 exploitations bio couvrant 35 403 hectares, soit 2,1 % de la surface agricole utile (SAU). Des chiffres qui nous placent au sixième rang des 22 régions françaises en termes de surface bio. Ce sont les céréales bio qui se cultivent le plus, elles représentent près de 7 000 hectares; viennent ensuite

les légumes avec 1 613 hectares. L'élevage bio compte quant à lui 11 719 vaches à lait et 3 838 vaches à viande. Les poulets se comptent à 139 426 têtes. Par ailleurs, on dénombre 685 têtes parmi les truies reproductrices.

Côté département, l'île-et-Vilaine se place largement en tête des surfaces avec 9 662 hectares pour 210 exploitations; le Morbihan la talonne avec 8 873 hectares pour 270 exploitations; suit le Finistère avec 8 501 hectares et 251 exploitations. Enfin les Côtes d'Armor comptent 225 exploitations pour 8 367 hectares.

Bientôt des chalutiers à hydrogène : L'eau de mer comme "combustible"

L'étude de faisabilité d'un chalutier à pile à hydrogène est presque achevée à Nantes* et un prototype pourrait même être mis en chantier dès la fin 2008 dans un contexte où le prix du gazole monte en flèche et où celui de l'hydrogène est appelé à contrario à baisser. Seule "pollution" de ce moteur électrique : l'émission de vapeur d'eau...

Une autre idée, connexe, voit le jour : installer en mer des éoliennes ou des bouées de récupération de l'énergie de la mer. Celle-ci viendrait alimenter à terre l'hydrolyseur de fabrication d'hydrogène.

*au PRINA (pôle de recherche et innovation de Nantes-atlantique)

Site dédié aux compositeurs bretons

Mikaël BODLORE-PENLAZ, membre de l'ICB, a récemment mis en ligne un site sur les compositeurs bretons. Encore un superbe site réalisé par notre ami ! <http://www.compositeursbretons.com/> <http://sonaozer.fr/>

Coherence

On réclame un minimum de cohérence : notre presse quotidienne a récemment annoncé "une année record pour les aéroports bretons" en les citant dans l'ordre d'importance : Nantes, Brest et Rennes.

Quelques jours plus tard, nos mêmes journaux tiraient en cœur "Nous sommes 3,1 habitants en Bretagne", oubliant au passage la Loire-Atlantique et son 1,2 million d'habitants...

Il devient urgent d'enseigner à l'école géographie (et l'histoire) de Bretagne !

quelques images...

[1] >>



Céline GOURRIEREC

[2] >>



Philippe GOUZIN en dedicace sur le stand de l'ICB lors des Celti Vannes

[3] >>



Yves LAINE, nouveau président de l'Association des Ecrivains Bretons - Unvaniezh Skrivagnerien Breizh

La Vie de l'Institut

Une Charte culturelle nouvelle pour la Bretagne

L'Institut Culturel de Bretagne travaille de concert avec le Conseil Culturel de Bretagne à la rédaction d'une nouvelle charte culturelle pour la Bretagne.

La Charte Culturelle de Bretagne, dont le premier volet a été rédigé le 3 février 1977, a été révisée par le Président de la Renaissance, Thierry Gouard, d'après les propositions de la Commission Culturelle de Bretagne, créée en 1998, pour répondre à la demande des représentants du Mouvement Culturel Breton, déclarée dans son premier paragraphe :

« Les habitants de la Bretagne, de l'Etat, de la Région, de la Région de Bretagne, des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique, un acte de reconnaissance de la personnalité culturelle de la Bretagne et l'engagement d'en garantir le libre épanouissement. Elle répond au désir de respect de leur identité exprimé par la population bretonne et ses élus. Elle constitue un pas vers la prise en charge, par la Région, de sa politique culturelle. Elle se place ainsi dans le sens d'une évolution générale des Etats favorable aux personnalités régionales ».

Les principes ainsi définis par la Charte, qui reconnaît la diversité culturelle de la Bretagne dans ses cinq départements, ont permis au mouvement associatif breton de se développer dans différents domaines de la langue, de la musique, de la danse, à travers la préservation de son patrimoine et ses différentes expressions sociales et artistiques.

L'ICB est partie prenante active, aux côtés du Conseil Culturel de Bretagne, de l'élaboration d'une nouvelle Charte culturelle bretonne.

Plusieurs réunions de travail préparatoire ont réuni à cet effet sept commissions :

- 1) Media
- 2) Vie associative
- 3) Vie sociale de la langue (dont l'enseignement)
- 4) Enseignement de la culture
- 5) Création, diffusion et édition artistiques

- 6) Moyens financiers
- 7) Plan de politique linguistique

Deux commissions sont dévolues à l'Institut :
- L'Enseignement de la culture bretonne
- Quels moyens (notamment) financiers pour la culture bretonne ?

Chaque commission a produit des textes qui, d'ores et déjà, ont pu être à loisir amendés ou complétés.

Le 19 janvier 2008, un texte constitutif fondamental a été examiné lors d'une assemblée ad hoc. Cet important document, précédé d'un fort préambule sur la diversité culturelle et le respect des droits y afférents est appelé à faire date : il est destiné à devenir la base du dialogue renouvelé sollicité par le mouvement culturel breton auprès des différentes instances publiques, dont notamment l'Etat et le Conseil régional.

La Vie de l'Institut

Les jeudis de l'Hermine

Notre toute nouvelle médiathèque (ouverte le 19 mai 2007 en présence du maire de Vannes François Goulard) met en place une série de conférences pour 2008 : "Les jeudis de l'Hermine". Ce cycle, porté par Mélanie PERON, responsable de la médiathèque, se compose d'une conférence tous les derniers jeudis de chaque mois dans la salle du château de l'Hermine. L'objectif est de sensibiliser le public à la matière présente dans notre médiathèque.

Au programme pour le premier semestre :

Les Bretons aiment-ils les batailles, si oui pourquoi ?
Jeudi 31 janvier 2008

Par Emmanuel SALMON-LEGAGNEUR

Dans tous les pays du monde, les batailles peuvent servir de repère aux changements de l'histoire et parfois de l'identité des peuples. S'il en est ainsi, l'histoire de la Bretagne est particulièrement riche, car nous y avons dénombré plus de cinq cents batailles entre la période romaine et aujourd'hui, chacune près d'une ville d'une certaine importance. Elles sont le reflet d'événements glorieux ou dramatiques qui font partie de notre patrimoine et ne peuvent donc laisser indifférents les Bretons épris de tradition et les communes pour l'attribution de leurs noms de rues.

La Bretagne entre clichés et réalités
Jeudi 28 février 2008

Par Erwan VALLERIE

De la bouffe au fest-noz, des écoles bilingues aux cousins "à la mode de Bretagne"... et du crachin à la tonne de lisier. Un concentré d'humour corrosif appuyé sur une érudition qui oublie le politiquement correct pour traquer les excentricités, les paradoxes, voire les travers de la société bretonne actuelle.

Erwan VALLERIE (Président de notre section Langues et Linguistique) est l'auteur du best-seller *Ils sont tous ces Bretons*

Les immigrés Irlandais au XVIIe siècle en Bretagne

Jeudi 27 mars 2008

Par Alain LE NOACH



Fuyant les persécutions anglaises impitoyables, notamment de Cromwell, ce sont environ 35 000 Irlandais qui se sont installés sur le continent au XVIIe siècle. Les persécutions et confiscations de terres durèrent plus d'une centaine d'années, époque pendant laquelle les Anglais accaparèrent progressivement les meilleures terres, réduisant la population irlandaise à la misère. Malgré l'importance

de cet afflux de population, il est étonnant de constater que la population bretonne n'en a gardé aucun souvenir.

Alain LE NOACH (membre des sections Musique & Danse et Littérature & Expressions Orales) est le co-auteur avec Eamon Ó CIOSAIN d'un ouvrage sur ce sujet.

Histoire et vitalité des drapeaux bretons
Jeudi 24 avril 2008

Attention conférence à 20h00 !!

Par Mikael BODLORE-PENLAEZ

Le gwenn-ha-du est aujourd'hui connu de tous en Bretagne et même ailleurs dans le monde. Mais connaissez-vous les autres emblèmes de notre pays ? Savez-vous que chaque ville et chaque "pays" de Bretagne possède aussi son drapeau, parfois très ancien, souvent de création très récente. Cette conférence passionnante sera illustrée de plusieurs diaporamas.

Mikael BODLORE-PENLAEZ (membre de la section Droit & Institutions) est le créateur des sites internet "geobreizh", "banielloù Breizh", "Eurominority" et "Les compositeurs bretons".

La littérature en Bretagne

Jeudi 29 mai 2008

Par Annaïg RENAULT

Cette soirée propose un voyage dans la littérature de Bretagne, à travers son histoire et les écrivains qui l'ont marquée. Mais aussi au fil de l'œuvre des romanciers et des poètes d'aujourd'hui, qu'ils soient de langue française ou bretonne.

Annaïg RENAULT (membre des sections Religion et Littérature Ecrite) est auteure et spécialiste de la littérature en Bretagne.



Le dessous des cartes

Jeudi 26 Juin 2008

Par James EVEILLARD

Après avoir brièvement rappelé les circonstances de la naissance du Cartopole de Baud, les polémiques qui suivirent et l'engagement phénoménal qu'elle suscita, James EVEILLARD, son Directeur, nous montrera quelques unes des caractéristiques et des particularités de la carte postale et évoquera largement les spécificités des cartes bretonnes. Les cartes postales sélectionnées, extraites de l'extraordinaire fonds de plus de 50 000 pièces du Conservatoire Régional de la Carte Postale de Baud, illustreront cette conférence.

James EVEILLARD est le directeur du Cartopole de Baud.

CONGRÈS 2008

Des Chevaliers de la table ronde à l'Ordre de l'Hermine

La préparation de notre Congrès 2008 (samedi 24 septembre) a démarré et un groupe de travail s'est d'ores et déjà réuni. Le thème choisi : Des chevaliers de la table-ronde aux chevaliers de l'Hermine.

La matinée sera consacrée à un ré-examen actualisé du mythe arthurien et l'après-midi à l'ordre de l'Hermine, notamment à sa renaissance moderne sous l'égide de l'Institut, à l'initiative du CELIB.

Grâce à l'intermédiation très précieuse de Claude Champaud, cheville ouvrière de la restauration du Parlement de Bretagne, qu'elle a approché, la direction de l'ICB a obtenu l'accord de la Cour d'ap-

pel de Rennes pour que colloque et cérémonie de l'Hermine puisse se tenir dans ce lieu historique et prestigieux.



Renseignements :

Horaires : 18h00 - 20h00 / Tarifs : Cycle complet (6 conférences) : 20 € / 5 € (chômeurs et étudiants) : 5 € par conférence / 2 € (chômeurs et étudiants) ; gratuit pour les membres de l'ICB - 02 97 68 31 10.

La vie de l'Institut

L'ICB au coeur de la formation

L'Institut Culturel de Bretagne / Skol-Uhel Ar Vro organise, en coopération avec plusieurs structures, des cycles de formation intitulés "Les fondamentaux de la culture bretonne". Ces stages visent à apporter les éléments de base sur notre culture et notre identité.

En 2007 l'Institut a proposé plusieurs sessions de formation en collaboration avec l'IRPa, CNFPT et l'Association Intégration Kreiz Breizh :

Avec l'IRPa :

- Un cycle "L'essentiel de la culture bretonne", sur six jours en trois fois deux jours à Pontivy, formation suivie par 15 personnes.
- La formation "Histoire, patrimoine et territoire", centrée sur le pays de Cornouaille, a réuni 17 personnes à Arzano puis à Concarneau.

Avec le CNFPT :

- La formation "Fundamentaux de la culture bretonne", organisée avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) de Vannes, a rassemblé une vingtaine de personnes du 3 au 6 décembre 2007 à Vannes.

Avec AIKB :

- "The fundamentals on Brittany" : Le cycle de conférences sur la Bretagne à destination du public anglophone résidant dans le centre Bretagne s'est poursuivi avec succès tout au long de l'année.

De nouvelles sessions de formation sont d'ores et déjà prévues pour l'année 2008 :

- **Emglev Bro An Oriant et Amzer Nevez** s'associent à l'Institut pour proposer deux journées de formation :

- le samedi 1^{er} mars 2008 à 14h00 : "L'histoire de la Bretagne au cours des siècles", par Jean-Pierre LE MAT et Lucien GOURONG.

- le samedi 12 avril 2008 à 14h00 : "La musique et la danse au coeur de la musique populaire bretonne", par Patrick MALRIEU et Lucien GOURONG.

Inscription : Emglev Bro An Oriant, Maison des Associations, 12 rue Colbert, 56100 LORIENT - emglev@bzh.net - 02 97 21 37 05

- L'IRPa et l'Institut proposent une session "Connaître et comprendre la culture bretonne" à Mûr de Bretagne les 19 et 20 mars ainsi que les 29 et 30 avril et à Châteaubriant les 15 et 16 mai. Renseignements : IRPa - 02 99 79 39 31

La vie de l'Institut

Louis Elegoet publie un ouvrage sur le Léon

Louis Elegoet, Président de notre section Religion et membre du CRBC (université de Brest) vient de publier un maître-ouvrage aux éditions Palantines : LE LÉON.

Louis Elegoet est l'auteur du remarquable manuel d'Histoire de Bretagne édité en breton et en français il y a plusieurs années et distribué dans toutes les écoles de Bretagne, opération restée sans suite à ce jour. Il est aussi l'auteur d'un livre incontournable sur les Julodet, ces paysans-éleveurs riches du Haut-Léon.

Lui-même natif de St Méen (Saint Neven) il sait de quoi il parle quand il analyse avec le soin qu'on lui connaît notre province du gwalarn (nord-ouest). Illustré de magnifiques photos, dont la plupart sont inédites, le li-

vre s'attache à clarifier les fortes spécificités léonardes, notamment quant au pouvoir de l'Eglise à tous les niveaux. Comme le protestantisme, il n'est d'ailleurs pas impossible que le stricte catholicisme léonais (on a dit que les Léonnards étaient les "Prussiens de la Bretagne") ait eu une influence directe sur leur goût du travail bien fait et sur leur appétit -confirmé au cours des soixante dernières années- pour l'innovation et la modernité.

Contact : www.editionspalantines.com



Bretagne 2032

Plusieurs de nos membres (Jean Cévaer, Yves Lainé, Pierre Le Labousse et JP Le Mat) participent activement aux travaux de ce groupe de travail, qui réunit pour le moment, outre l'ICB, Bretagne Prospective, le Conseil culturel, les Jeunes chambres économiques, Locarn, Produit en Bretagne et les anciens de Sciences Po Rennes.

Ce groupe, lancé à la suite de notre colloque de Plomeur (du CELIB à Produit en Bretagne) à l'initiative de Jean Olivro, s'est réuni sur une fréquence mensuelle.

Il vient de produire un texte fondateur important dont nous reparlerons sûrement bientôt : le "Pacte Bretagne 2032", proposé à tout porteur de projet intéressant la Bretagne. Quand au groupe lui-même, il se présente ainsi :

Pourquoi Bretagne 2032 ?

- donner un futur à la Bretagne

Comment ?

- d'abord donner du sens

- ensuite proposer l'émulation
- enfin, mobiliser des ressources

Qui ?

- à l'origine sept structures fondatrices (citées plus haut) qui de donnent ensemble des principes de fonctionnement : principes de dialogue, d'engagement, de confiance, de concrétisation.
- qui s'inscrivent dans une dynamique d'élargissement vers les associations, clubs d'entreprises structures ou personnes partageant l'ambition commune.

L'Institut, pour sa part, a produit à ce jour deux "fiches-projets" :

- la Maison de l'Histoire de Bretagne/Ti an Istor
- Présente moi la Bretagne (DVD + livret)

Claude Nadeau

Notre bonne amie Claude Nadeau, membre de notre section Musique et Danse, est en résidence artistique à Vannes, invitée par François Goulard, député-maire de la ville. Après la danse (Gilschamber), le théâtre (Vincent Colin), la photographie (Hélène David), la ville de Vannes s'honore en invitant cette musicienne exceptionnelle.

Cette résidence s'inscrit dans une actualité 2008 riche de créations au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes. Rappelons l'ouverture du 3e cycle de danse-jazz, inédit en Bretagne, et aussi l'ouverture du département Musique traditionnelle.

Les actions menées dans le cadre de la résidence seront d'ailleurs transversales :

- avec ces nouvelles disciplines proposées au sein de l'établissement mais également avec les classes d'ensemble,
- avec les autres équipements culturels : Musée, Théâtre Anne de Bretagne (travail avec des comédiens)
- avec les associations locales,

- avec les scolaires : interventions pédagogiques...

Également en projet, des collaborations avec le centre de musique sacrée de Sainte Anne d'Auray, association membre de l'Institut Culturel de Bretagne. Cette résidence est conclue sur la période 2008-2010.



Alfonso Castelao, Alvaro Cunqueiro ces Galiciens qui ont aimé la Bretagne

L'association vannetaise Los amigos de España, animée par Pierre JOUBIN, élu municipal, prévoit de monter en partenariat avec l'Institut culturel une exposition de 20 panneaux sur ces deux personnalités galiciennes de premier rang qui furent aussi -cela est méconnu de nos compatriotes- de grands amis de la Bretagne et de son peuple.

Alfonso Castelao

Né à Rianxo près de Pontevedra en 1886, A. Castelao verra son existence marquée par l'exil, par l'action nationaliste galicienne et par la résistance au Franquisme. Membre du gouvernement républicain en exil, il décède à Buenos Aires en 1950, ses restes reposent aujourd'hui au Panteon de Galegos illustres à Santiago de Compostelle. Castelao s'est manifesté par une importante production graphique (dessins et caricatures) d'une sensibilité critique, humoristique et réaliste. Ses belles gravures du patrimoine religieux breton ont été réalisées en 1929 (Album de Bretaña, 150 gravures conservées au musée de Pontevedra)

Sites : www.museocastelao.org ; www.museo.depontevedra.es ; <http://castelao.tripod.com> ; www.concellonontevedra.es

Alvaro Cunqueiro

Né à Montoñedo en 1911, dans une région marquée par le cycle arthurien et carolingien. Entouré d'amis écrivains et poètes comme lui, il est sous la seconde république un acteur de premier plan dans le renouveau de la langue et de la littérature galiciennes. Après avoir adhéré au Parti Galicien, il rejoint en 1936 la Phalange, ce qui lui sera reproché. L'ayant quittée en 1943, il devient dès lors un écrivain proscrit et prend ses distances avec la politique. Son œuvre, qui suscite le rêve et l'imagination, nous ramène à notre existence, à l'homme, à la vie. Elle se compose de contes, romans, récits articles et nouvelles. Plusieurs de ses écrits se situent en Bretagne, pays dont il n'a cessé de rêver et de parler dans ses livres ou dans ses chroniques de radio. Carlos Nuñez évoque cet orfèvre de la langue espagnole et ce "réveilleur" de la langue galicienne dans son ouvrage "Almas de Fisterra".



Les Arts Plastiques en Bretagne

Le colloque organisé par l'Institut pour son Congrès annuel de St Brieuc a réuni près de 300 participants au centre Equinoxe durant la journée du 22 septembre autour du thème suivant : "Les arts plastiques (peinture et sculpture) en Bretagne".

Comme de coutume pour ses colloques, l'Institut a cherché avant tout à jeter un regard circulaire, à établir un "état des lieux" sur le sujet choisi. Sans doute pour la première fois ont été ainsi réunis en quatre tables-rondes successives, des spécialistes aux compétences, missions ou sensibilités diverses liés au monde de l'art sur notre péninsule : artistes aux méthodes de travail et expressions variées mais aussi directeurs de musée, universitaires, commissaires-priseurs, éditeurs d'art, galeristes ou collectionneurs (deuxième table-ronde du matin).

Il s'agissait prioritairement de rendre visibles tant les tendances les plus modernes que celle du "revival" celtique contemporain (qui trouve ses racines dans les Seiz Breur de Bretagne et dans le Celtic Revival d'Irlande et de Grande-Bretagne à la fin du XIXème et au début du XXème siècle) : la première table-ronde du matin, passionnante, lui a d'ailleurs été légitimement consacrée.

Le Film de la Journée



[1] Bernard DELHAYÉ a présenté l'opération "Art dans les Chapelles". [2] La journée a réuni plus de trois cent personnes. [3] Le déjeuner. [4] La table-ronde animée par Guillaume réunissant plusieurs artistes et portant sur leur conditions professionnelles. [5] Les musiciens de l'Oratoire Trégorois me dévoue en hommage à Xavier GRALL. [6] Les hermines 2007 (de g. à d. : Rhoisart HINCKS, Martial PEZENNEC, Job AN IRIEN et François LE QUEMENER) (photo : C. Erwan LE COURTOIS).

Evénements

samedi 22 SEPTEMBRE 2007

SAINT-BRIEUC (22)

Réunis au sein du groupe Spored Kelt, ses tenants qualifient leur posture actuelle d'"état d'esprit", empreint d'une émotion et d'une spiritualité spécifiquement celtiques. Ils utilisent également parfois motifs et symboles issus de nos traditions.

La première table-ronde de l'après-midi, animée par Yannig Guillevic (artiste lui-même) a donné la parole à six artistes "du terrain" venus de nos cinq départements, travaillant en milieu rural comme urbain. Ils se sont librement - et parfois vivement - exprimés sur ce qui les préoccupe : leurs espoirs, leurs combats parfois, leurs difficultés quotidiennes pour exister et la peine qui est souvent leur lot pour arriver à vendre le fruit de leur travail afin de pouvoir en vivre décemment.

Pour la quatrième et dernière table-ronde de la journée, le projecteur s'est posé sur les élus et responsables des collectivités publiques territoriales : quel avenir et quelles perspectives pour les arts plastiques en Bretagne ? Quelle politique adopter ? Comment faire pour que l'Etat, la Région, les départements et les villes sollicitent plus et mieux les concours des artistes en achetant leurs œuvres pour les édifices, les rues, les places etc... Un appel a été lancé à ce titre pour que soient érigées partout plus de statues de nos hommes et femmes, disparus, du mouvement culturel, afin qu'ils restent présents sous nos yeux et vivants dans nos consciences.

La journée s'est terminée par la Cérémonie de l'Hermine. Cette année Rhislart HINCKS, Martial PEZENNEC, Job AN IRIEN et François LE QUEMENER ont été favorés du collier de l'Hermine pour leur engagement en faveur de la Bretagne.

BG

Evénements

Les Veillées contées de Bretagne : le succès

vendredi 9 novembre 2007

Il était une fois, vendredi, la nuit du conte en Bretagne, veillée laissée à l'initiative de tous ceux qui aiment à retrouver l'imaginaire, voyage dans le monde fabuleux des contes et légendes où l'on n'a pas de prix !

Exit les excités de tout poil et le challenge du meilleur score de spectateurs : il suffit, de quelques bonnes volontés qui savent conter. Autour : faire silence, écouter la résonance des chimères mythiques et dès lors, la magie emporte dans un monde merveilleux. Là sont les moments précieux où poser son âme sur la portée des mots qui chantant devient aussi fort que de respirer. La nuit tombe dans le gîte, la flambe dans la cheminée ou le poêle pour l'umignon dans l'arrière-salle d'une taverne ; un halo de lumière perce l'obscurité dans le carré d'un lougre sur l'Odéa ; une maison éclairée ouvre sa porte le long du canal de Nantes à Brest... Lieux multiples et à portée de pas.

...Loin des salles aseptisées et désignées comme "scènes nationales", nous n'avons rien à quémander.

"Peu importe le lieu, pourvu qu'il soit hors réseau d'industries culturelles et des directeurs de théâtre, chefs de vente d'une culture de consommation", dit Thierry Poirier, intermédiaire du spectacle, président de la section Littérature et Expressions Orales et animateur de cette nuit du conte. "Prenons le maquis et retournons dans les granges, là où nous pouvons collecter et retrouver les conditions d'une culture bretonne vivante. Recréons les échanges entre générations et classes sociales. La veillée s'accorde mal de battages publicitaires. J'en ai organisé une à l'aide de quelques affiches. Nous n'étions pas breton et une conteuse russe, passée par le Venezuela et l'Occitanie. Deux jeunes femmes venues de Vitre ont conté pour la première fois : elles organiseront une veillée en 2008".

"Il faut se réjouir d'un plus grand nombre de veillées", ajoute-t-il, "une dizaine de plus qu'en 2006 en avons eu 27 et les contacts pour 2008 sont déjà nombreux". Il va falloir installer l'événement dans la durée et en renouvelant trois ou quatre fois par an. Thierry pense aussi rencontrer le directeur de l'Institut Culturel Basque au cours du printemps pour

exporter l'idée : "avec un peu de sous, j'ai bien au Pays de Galles", aussi, dit-il. "Et nous devrions avoir au cours du mois de Novembre 2008, une Veillée Contée en Irlande".

Angèle Jacq



[1] La veillée contée organisée à Bréal-sous-Monfort par l'Association La Parebette a réuni une trentaine de personnes. [2] Veillée organisée sur le bateau Le Coentren à Quimper.

L'identité culturelle, un atout pour le développement économique ?

lundi 18 novembre 2007

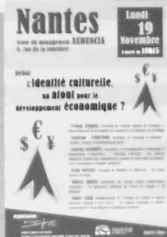
nantes (44)

Sur ce thème l'association nantaise Bretagne plus en partenariat avec l'I.C.B. a réuni près d'une centaine de personnes le lundi 19 novembre dernier pour une soirée-débat organisée dans l'amphi EUROPE de l'école AUDENCIA de Nantes.

Après un panorama des caractéristiques bretonnes par Y. Gioque, Président de l'I.C.B. et ancien Directeur Général de la Chambre de commerce du Morbihan, sont intervenus S. STERVINOUCHEU chercheur en économie et stratégie, D. RONTE spécialiste des grands centres commerciaux, A. ESNAULT et J. BERNARD Président et Vice-Président de "PRODUIT en BRETAGNE", E. CAER et S. LE BAYON de l'Institut de Locarn.

De ces deux heures trente d'exposés et d'échanges avec le public nous retiendrons principalement :

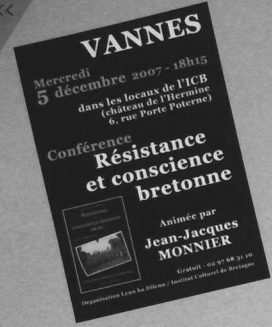
- que la conscience d'appartenance à une communauté humaine à forte identité, s'appuyant sur des valeurs positives, favorise les liens sociaux et l'esprit d'entreprendre individuellement et collectivement,
- que la culture apporte de la richesse à un territoire en contribuant au développement économique d'une manière directe ou indirecte
- l'intérêt grandissant, dans le contexte de la mondialisation de l'économie, de préserver et d'afficher les spécificités culturelles, véritables plus-values en opposition à la standardisation
- l'importance de s'appuyer et de créer des réseaux d'influence et d'échanges sur la base d'une appartenance à un territoire.



Evénements

Deux conférences organisées par l'ICB

MERcredi 5 décembre 2007
samedi 8 décembre 2007
VANNES (56)



Skol-Uhel Ar Vro / Institut Culturel de Bretagne a organisé deux conférences en décembre :

Le mercredi 5 décembre dernier, dans les locaux de l'Institut Culturel de Bretagne, Jean-Jacques Monnier (membre de notre section Histoire) est intervenu sur le thème de son dernier ouvrage : *Résistance et conscience bretonne (1940-1945)*. Organisée par l'Institut et la librairie Lann ha Dilenn cette causerie a réuni une quarantaine de personnes.

En enquêtant pendant 8 ans sur plus de 250 cas, en accumulant les témoignages de résistants aujourd'hui très âgés ou disparus, Jean-Jacques Monnier a présenté le kaléidoscope d'une Bretagne militante, celle de l'antinarisme, incroyablement plurielle et attachante, notamment dans le pays nazairien.

Le comportement des Bretons pendant la seconde guerre mondiale est depuis longtemps sujet à polémique. Comme dans toute l'Europe occupée, certains, espérant profiter des circonstances pour obtenir des nouvelles autorités ce que la République française avait refusé aux Bretons, en particulier la reconnaissance de leur langue et de leur culture, ont collaboré.

Loin de cette chimère, d'autres militants bretons ont participé à toutes les formes de résistance. D'une façon plus large, nombre de résistants étaient animés d'une forte conscience bretonne et l'ont démontré par la suite, du colonel Rémy à Charles Tillon en passant par Jacques de Bollardière et beaucoup d'autres, plus anonymes.

Pascal Lamour, membre lui aussi de notre Institut (section Musique & Danse), a rassemblé plus de 120 personnes autour d'une conférence sur le thème : *Médecine traditionnelle et druidisme en Bretagne*, le samedi 8 décembre dernier au Théâtre Anne de Bretagne (Anciennement Palais des Arts) de Vannes.

Docteur en Pharmacie, spécialisé en états-Pharmacie, Pascal Lamour a réalisé une thèse sur les médecines populaires. Il donne régulièrement des conférences sur la médecine par les plantes, le druidisme ou le chamanisme, sujets qui l'animant depuis de nombreuses années. Il est aussi membre de la société polymathique du Morbihan et secrétaire de l'association "Spered Kelt". Il réalise une chronique dans chaque numéro de la revue Breizh Mag et est en contrat comme écrivain chez Glénat et aux Editions du Temps.



[Jean-Jacques MONNIER]



[Pascal LAMOUR]

INFOS...

- *Résistance et conscience bretonne (1940-1944) - l'hermine contre la croix gammée* de Jean-Jacques MONNIER aux éditions Yoran Embanner - Prix : 20 €.
- Retrouvez la rubrique de Paskal LAMOUR dans le trimestriel BREIZHmag (5,5 €).
- Toute l'actualité de Paskal sur le www.pascallamour.com

Evénements



samedi 26 janvier 2008
nantes (44)

Morvan LEBESQUE

Les paradoxes d'un intellectuel breton

le sien. Morvan Lebesque l'avait mis dès 1952 au service du "Canard Enchaîné" dont pour beaucoup de lecteurs, il fut le véritable "directeur de conscience".

Ami de Camus, spécialiste de Shakespeare et auteur méconnu de pièces de théâtre, ce pessimiste actif maintiendra jusqu'à son décès inattendu, à Rio de Janeiro en 1970, son engagement de Breton et de démocrate.

Une thèse (Yann Férec, 1998, Université de Bretagne occidentale), l'intervention de Daniel Le Couédic au colloque "Bretagne" et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale" (Annales du Centre de recherche bretonnes et celtiques de Brest, 2002), la parution du livre d'Erwan Chartier ("Morvan Lebesque, le masque et la plume d'un intellectuel en quête de Bretagne" Coop Breizh) jointes aux polémiques récentes sur les emmèlements/terrances de l'écrivain au début de sa carrière, rendent utile et nécessaire la redécouverte de l'homme (qui connut la misère), de l'intellectuel et de ses paradoxes.

"(...) J'ai longtemps ignoré que j'étais Breton. Je l'ai par moment oublié. Français sans problème, il me faut donc vivre la Bretagne en surplús, ou, pour mieux dire, en conscience : si je perds cette conscience, la Bretagne cesse d'être en moi ; si tous les Bretons la perdent, elle cesse absolument d'être. La Bretagne n'a pas de papiers. Elle n'existe que dans la mesure où, à chaque génération, des hommes se reconnaissent Bretons. A cette heure, des enfants naissent en Bretagne. Seront-ils Bretons ? Nul ne le sait. A chacun, l'âge venu, la découverte ou l'ignorance."

Rencontre publique le samedi 26 janvier à Nantes : 15h à l'Espace J. DEMY, 24 quai de la Fosse (tramway ligne 1, arrêt Médiathèque)

Participation aux frais : 3 €

- Erwan CHARTIER (journaliste au magazine AR MEN, récent auteur d'une biographie) ; Morvan Lebesque, un Breton libertaire
- Ronan LEPROHON (Rédacteur en chef du *Peuple Breton*) ; Morvan Lebesque au *Peuple Breton*

Morvan LEBESQUE (Nantes 11 janvier 1911, Brésil 4 juillet 1970) reste pour chacun l'auteur du livre majeur des années 60/70 dans la Bretagne en réveil de cette époque : *Comment peut-on être Breton ? Essai sur la Démocratie Française* (Ed du Seuil, collection L'Histoire Immédiate, 1970. Préface de Gwenc'hlan Le Scouëzec)

Ce manifeste, ouvrage fougueux et inspiré qui instruit le procès du centralisme jacobin et fourbit les armes - pacifiques - du renouveau, aura marqué beaucoup de jeunes Bretons de cette génération.

Cette plume acerbe, ce talent de polémiste qui fût

Organisation : Institut Culturel de Bretagne / Skol-Uhel Ar Vro (www.culture-bretagne.org) en collaboration avec Bretagne Plus.
Renseignements : 02 40 63 75 42 et bretagne_plus@yahoo.com



41, quai de Léon - 29600 Morlaix - 02-98-62-17-20 - www.skolvreizh.com

À paraître

Les volumes 3 de la littérature bretonne du XX^e siècle de Francis Favereau enfin disponibles (1945-1970)



Printemps 2008

Tribune

Session plénière du CESR (Conseil économique et social régional de Bretagne) : interventions d'Alan Monnier (secrétaire de la section Relations Interceltiques et Internationales de l'ICB, représentant le mouvement culturel au sein du CESR) orientations budgétaires, Ofis ar Brezhoneg, Nouvelle politique du patrimoine, Schéma régional du tourisme

1. ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Sur proposition d'A. Monnier, rapporteur (Mission VII)

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Après avoir évoqué en préalable le fait que la culture constitue une dimension transversale de l'action publique et la nécessité d'inscrire celle-ci dans une continuité historique et géographique, le Président du Conseil régional rappelle les enjeux de la mise en œuvre de la politique culturelle et de la politique linguistique de la Région et présente tant des éléments de bilan que les perspectives pour l'année à venir. Il revient notamment sur certaines décisions, traduisant le volontarisme de l'assemblée régionale et sur le déséquilibre créé par la baisse des engagements financiers de l'Etat ou le caractère inapproprié selon lui de décisions administratives qu'il conteste, le tout semblant mettre à mal la réussite des ambitions culturelles de la Région.

2. Observations sur les propositions du Président du Conseil régional

On ne peut que regretter avec le Président de Région les baisses caractérisant les engagements de l'Etat, de même que la logique de pôle appliquée sans discernement, le tout s'avérant préjudiciable non seulement à l'avancement des étapes de négociation des contrats de projets (CPER) mais plus concrètement à la sérénité et à la pérennité de la vie culturelle et linguistique en Région Bretagne sur beaucoup de projets essentiels, allant de l'Orchestre à l'enseignement du breton en primaire. Les créations d'EPCC décidées en 2007, et rappelées dans le document, compenseront-elles ces difficultés ? La Commission rappelle les interrogations de notre assemblée sur la gouvernance et partant sur l'efficacité concrète au quotidien de ces nouvelles structures. Elle s'interroge sur l'avenir des outils de la "Charte 77" qui ne font ici l'objet que d'une ligne et demie.

Quoi qu'il en soit, il faut regarder vers l'avenir et la Commission est satisfaite que celui-ci soit placé sous le signe de la "consolidation" (sic). Dans un contexte qui est loin d'être favorable, ce que le document ne cherche pas à dissimuler, la Commission partage le souci "de vigilance et de détermination" affiché par le Conseil régional mais entend que ces deux capacités s'appliquent de manière active et non, par contrepoint, de façon parcimonieuse, en mettant systématiquement les projets d'intérêt régional en concurrence les uns avec les autres, pour n'en garder qu'une partie ou encore, en se livrant à un saupoudrage, concernant des actions ponctuelles, ce qui serait loin de la mise en œuvre d'une "grande politique de projets" annoncée en 2004, notamment à l'échelle de l'ensemble de territoires en Région Bretagne.

A ce titre, la Commission fait part de sa préoccupation à voir certains dossiers structurels figurant dans la partie bilan, avec les réserves émises quant au contexte, être remplacés dans la partie perspective par des projets légitimes mais de moindre envergure, constituant pour certains des "projets de soutien" plus que des "projets de développement" ; elle note également avec appréhension que, pour limités qu'ils soient, certains même de ces projets ne semblent pas assurés de voir le jour, puisqu'ils restent soumis à des paramètres échappant à la Région, ce que le texte traduit par des procédés de modalité hypothétique tels que "la Région tentera de renforcer..." (§ 4) ou "il faut espérer qu'un accord permettra..." (§ 7). La Commission espère que l'horizon de la "consolidation" ne reculera pas ainsi d'année en année.

La Commission prend par ailleurs acte du bilan de

l'étude d'impact conduisant à l'inefficacité de la généralisation du "pass culture" et espère qu'une solution plus adaptée permettra néanmoins de proposer aux jeunes une offre culturelle large et de qualité dans les meilleures conditions.

Enfin, elle s'interroge sur la mesure dans laquelle la Région aurait à jouer un rôle peut-être excessif dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, par défaut d'une implication suffisante de l'Education nationale.

3. Avis sur les propositions du Président du Conseil régional

La Commission, qui sera attentive à la mise en œuvre de chacun des éléments de la politique culturelle, propose un avis favorable. Adopté lundi 26 à l'unanimité par la Commission Qualité de vie, culture, solidarités, ce texte a été voté ce jour (3 décembre) par le CESR

2. LA NOUVELLE POLITIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL-LEUR POLITIKEREZH NEVEZ EVIT AR GLAD SEVENADUREL E BREZH

Sur proposition d'A. Monnier et D. Roussel, rapporteurs

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Ce document de près d'une soixantaine de pages, qui s'ouvre sur une citation significative de Per Jakez Helias, et dont les titres sont systématiquement proposés en français et en langue bretonne, entend d'une part présenter la nouvelle donne créée en Région par le transfert de l'Etat à cette collectivité des responsabilités d'inventaire, de protection et de valorisation du patrimoine, et d'autre part proposer une politique régionale cohérente qui ne soit pas simplement subie mais raisonnée et anticipée.

2. Observations sur les propositions du Président du Conseil régional

Il semble qu'il n'y ait rien à reprocher à ce document volontariste, au contraire. Le fait que la Région décide de réagir de façon positive, responsable et cohérente à une suite de mesures aux conséquences financières désagréables prises par l'Etat et sur lesquelles de toutes façons celui-ci ne reviendra pas, mérite d'être salué et encouragé.

La Commission ne peut que suggérer que la logique qui a présidé à l'élaboration de ce document soit poussée jusqu'à son terme c'est-à-dire jusqu'à définir le patrimoine immatériel (musique, danse, littérature orale dont création théâtrale, arts, mais aussi langues) avec le patrimoine matériel (patrimoine bâti et mobilier). L'usage légitime de la langue bretonne dans la présentation même du document, la préoccupation bienvenue concernant tout élément patrimonial "qu'on ne trouve pas ailleurs" (cf. p. 37, § 4), la mention même de "la transmission de ailleurs" (cf. p. 37, § 4), la mention même de "la reconnaissance de liens sociaux ou intergénérationnels, de reconnaissance réciproque et d'ouverture, de développement économique par les initiatives locales ; les approches des collectivités ne pourront que s'en trouver plus rationnelles, plus harmonieuses, en matière de gestion, de conservation, de médiation et de développement

de chacun des territoires de Bretagne ne pourront que s'en trouver enrichies, optimisées, ce que ce soit en matière d'offres sur le plan des pratiques culturelles de proximité comme sur le plan d'un tourisme de qualité, mais aussi de lien social ou intergénérationnel, de reconnaissance réciproque et d'ouverture, de développement économique par les initiatives locales ; les approches des collectivités ne pourront que s'en trouver plus rationnelles, plus harmonieuses, en matière de gestion, de conservation, de médiation et de développement

(ZPPAUP et impact sur l'urbanisme, par exemple), tout en accordant à la culture la véritable "dimension transversale de l'action publique" invoquée par ailleurs (orientations pour le budget 2008) ; les individus ou organismes travaillant à la valorisation des patrimoines ne pourront que se retrouver dans un contexte plus homogène, avec ce que cela entraînera de conséquences en matière d'équité mais aussi de responsabilité et donc de concertation, de travail en réseau et d'initiative commune. (cf. p. 36 "Un sujet d'actualité, commun à toutes les parties de la Bretagne").

Il y a ici matière, selon les membres de la Commission, à donner un nouveau souffle à la vie des territoires, à la redynamiser, le plus souvent dans des zones rurales autrefois vivantes sur le plan culturel mais pouvant demain être transformées en simples dortoirs périurbains, comme il y a matière à permettre d'y laisser éclore des expériences courageuses telles que les divers "petits" festivals ou manifestations culturelles qui existent déjà et sont organisés avec succès à l'échelle des micro-territoires (Lanvellec, pour ne citer qu'un seul exemple parmi de nombreux autres).

A ce titre, la Commission salue la relation entre patrimoine et attractivité, patrimoine et développement, patrimoine, recherche et formation, patrimoine et emploi, patrimoine et économie locale qui sous-tend l'ensemble de la réflexion.

3. Avis sur les propositions du Président du Conseil régional

La Commission, qui a proposé il y a deux ans aux assemblées un rapport sur le patrimoine architectural régional se réjouit de trouver ici un document qui s'inscrit en cohérence avec ses propres travaux et manifeste donc un intérêt particulier pour ce dossier - elle demande à pouvoir suivre la mise en œuvre de cette politique nouvelle. Elle demande que soient prises en compte ses suggestions d'élargissement de la notion de patrimoine à l'ensemble des composantes de celui-ci et propose un avis très favorable pour la réception du document du Conseil régional.

Adopté lundi 26 à l'unanimité par la Commission Qualité de vie, culture, solidarités, ce texte a été voté ce jour (3 décembre) par le CESR moins 7 abstentions (FO)

3. OFIS AR BREZHONEG : VERS L'EPCC

Sur proposition d'A. Monnier, rapporteur pour la Commission Qualité de vie, culture, solidarités (Un autre texte, émanant de la Commission Formation et enseignement supérieur a été présenté sur proposition de J.-Y. Savidan, rapporteur ; il va dans le même sens et les deux textes ont été soumis à un seul vote).

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Suite à l'adoption, le 17 décembre 2004, du plan de politique linguistique, le Président du Conseil Régional demande un accord de principe sur la transformation d'Ofis ar Brezhoneg/Office de la langue bretonne en EPCC, proposition qui figurait dans le document adopté il y a 3 ans.

Cet établissement aura pour missions :

- la mise en pratique de la politique linguistique des collectivités publiques, fondatrices de l'agence
- la promotion de la langue, la sensibilisation de la population, et la mobilisation des acteurs publics et privés en faveur de son utilisation comme langue de communication en agissant sur l'espace culturel, économique et social pour que la langue y retrouve sa place
- l'observation de la situation de la langue en Région, et plus généralement tous travaux permettant d'en mesurer l'évolution

2. Observations sur les propositions du Président du Conseil régional

L'Office de la langue bretonne qui existe depuis 1999, s'est fait connaître et reconnaître par le sérieux de ses travaux (terminologie, traduction, toponymie...) partout en Bretagne comme au-delà où il semble faire école puisque vont être créés un Office de la langue corse et un Office de la langue créole à La Réunion et que notre Collège du CESR d'Aquitaine, M. S. Javaloyès lui avait témoigné beaucoup d'intérêt lors de sa visite à notre Commission.

Au passage et dans ce contexte, avant que le con-

tenu du futur EPCC ne soit encore bien défini dans le détail, la Commission s'interroge sur la pertinence d'un éventuel changement de nom de l'outil actuel, d'une lisibilité sans faille depuis huit ans.

Concernant ce projet d'EPCC, il apparaît indispensable, à la fois pour des raisons de continuité et de transparence démocratique, que les acteurs actuels de l'Office de la langue bretonne, c'est-à-dire les membres et les salariés, soient pleinement associés à cette mutation pour que celle-ci corresponde bien à une pérennisation et à une optimisation de l'outil existant.

Sur le plan de la gouvernance, cela signifie de ne pas verser dans des propositions quasi-caricaturales par la disproportion des mandats, comme celles dont le CESR a eu récemment à connaître en ce qui concerne d'autres projets d'établissements publics culturels. Le CESR s'est d'ailleurs prononcé de manière défavorable quand il lui apparaissait que l'avis des acteurs et usagers ne pouvait plus être pris en compte face aux tutelles, quand il était évident que le principe "un homme, une voix" n'était pas respecté. La Commission maintient ce qui est pour elle une règle de fonctionnement démocratique.

Par ailleurs, l'existence d'un conseil d'administration représentatif ne doit pas empêcher celle d'un conseil scientifique efficace parce que partageant bien entendu la philosophie du projet.

La Commission souhaite également que les missions qui sont aujourd'hui celles de l'Office de la langue bretonne soient réaffirmées à l'occasion de ce renouvellement de projet, à savoir :

- missions techniques d'aide au développement du bilinguisme (traduction, terminologie, toponymie), recherche sociolinguistique,
- ingénierie linguistique et recherche (toponymie, termOfis, base de données en ligne...); le travail actuel de l'Office de la langue bretonne concerne de près les nouvelles technologies (partenariat avec Microsoft, etc.) et cet axe doit clairement continuer d'être renforcé,
- participation à la définition des politiques linguistiques par la proposition et l'analyse des données (observatoire)
- communication (campagnes de sensibilisation)

Enfin, il semble indispensable que les vingt salariés qui travaillent actuellement à l'Office de la langue bretonne puissent être entendus suffisamment en amont dans l'élaboration du projet, afin que celui-ci sache capitaliser en termes d'expérience et de compétences.

3. Avis sur les propositions du Président du Conseil régional

La Commission propose un avis favorable sous réserve de la prise en compte de ses observations et du maintien du soutien à l'expression galloise. Adopté lundi 26 à l'unanimité par la Commission Qualité de vie, culture, solidarités, ce texte a été voté ce jour (3 décembre) par le CESR moins 7 abstentions (FO)

4. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008

Intervention lundi 3/12 matin en séance d'A. Monnier (Skol-Uhel ar Vro/ICB - Kuzul Sevenadurel Breizh/KSB), en présence du Vice-président M. P. MASSIAUD, Vice-président (Finances)

J'interviendrai au nom du mouvement culturel de Bretagne pour revenir sur les outils issus de la Charte culturelle de 1977, mentionnés dans le document de l'exécutive régionale. En effet, un point important continue de préoccuper deux de ces outils, il s'agit des subventions versées à Skol-Uhel ar Vro/Institut Culturel de Bretagne et Kuzul Sevenadurel Breizh/Conseil Culturel de Bretagne.

Alors que certaines missions ont pu être mieux définies par le Conseil régional pour faire évoluer ce partenariat vers une "politique de projets" (par exemple, Ti an Istor/Maison de l'Histoire), le montant des subventions depuis cinq ans est souvent resté identique à ce qu'il était lors de la dernière année de la précédente mandature.

Les acteurs culturels bretons, par l'organisation de colloques (par exemple, rôle du Colloque ICB de Saint-Malo sur "les Liens de la Liberté/Bretagne Grande-Bretagne 1943-2003" sur les recherches de Jean-Jacques Monnier qui vient de publier sa somme admirable sur la Résistance en Bretagne...), de campagnes de sensibilisation (par exemple, initiatives du Conseil culturel de Bretagne pour le développement de l'enseignement bilingue...) ont montré une fois de plus leur rôle

irremplaçable. Ils espèrent donc que le Conseil régional prendra enfin la mesure de leur contribution à la vie de la Région.

5. NOUVELLE POLITIQUE DU PATRIMOINE ET SCHEMA REGIONAL DU TOURISME

Intervention lundi 3/12 après-midi en séance d'A. Monnier (Skol-Uhel ar Vro/ICB - Kuzul Sevenadurel Breizh/KSB), en présence du Président J-Y LE DRIAN et Madame G. BREARD, Vice-présidente (Tourisme)

J'interviendrai au nom du mouvement culturel de Bretagne pour rappeler l'intérêt déjà manifesté pour la teneur de ces documents qui n'hésitent pas à souligner explicitement la valorisation du patrimoine comme facteur d'attractivité et de développement. Dans son bordereau d'introduction, le Président du Conseil régional ne craint pas ainsi d'évoquer "l'originalité du "produit Bretagne", [...] la qualité de ses patrimoines naturel et "forte identité". Nous le rappelons ici, avec la volonté de mettre les deux derniers bordereaux en cohérence, ce qui vaut pour l'attractivité et le développement en termes touristiques doit également valoir pour ce qui est de la cohésion sociale, de l'emploi et du bien-être en région Bretagne pour ceux

qui y vivent toute l'année ; ce qui vaut pour la communication externe, extrarégionale, constituée également une ressource encore à valoriser en matière de communication interne, c'est-à-dire infrarégionale.

Il nous semble qu'il y a là un chantier majeur dans lequel les associations (Institut Culturel, Conseil Culturel, Institut régional du patrimoine... mais aussi associations locales ou thématiques) ont un rôle à jouer et que la définition des champs patrimoniaux peut encore être mieux définie, c'est-à-dire dans une adéquation plus grande avec les spécificités régionales, c'est-à-dire l'ensemble de nos ressources allant du patrimoine matériel à l'immatériel.

Je dois également souligner la satisfaction à voir utiliser, de manière certes symbolique mais non négligeable, la langue bretonne dans la présentation de ces deux documents. Dalc'hit mad ! Tenez bon...

Je profiterai enfin de la présentation devant le CESR du document de l'exécutif régional relatif au tourisme, pour confier combien plusieurs d'entre nous, regrets dans la nouvelle composition de notre assemblée, l'absence de représentants du Comité Régional du Tourisme ou de la Comité des Canaux Bretons, surtout de la valeur de M. J-B. Vighetti ou M. K. Benferhat qui en étaient les représentants jusqu'à il y a peu.

NB : les passages surlignés sont le fait de la rédaction

Retro de l'année 2007

L'année 2007 aura été très active pour notre mouvement d'éducation populaire, avec de nombreux temps forts et de multiples chantiers :

Les sections de l'institut, poursuivant leurs travaux, se sont réunies une cinquantaine de fois à travers toute la Bretagne.

- Six colloques importants :
 - Bretagne-Loire, savoir-boire et problèmes d'alcool à Nantes le 17 mars
 - Quel avenir pour le théâtre en breton ? à La Forêt Fouesnant le 3 mars
 - Pomic et la côte de Jade en Pays de Retz à Pomic le 10 mars
 - Deuxième journée du mégalithisme à Locmariaquer le 9 juin
 - Les Arts plastiques en Bretagne à Saint-Brieuc le 22 septembre
 - L'identité culturelle : un atout pour le développement économique ? à Nantes le 15 novembre
 - Ouverture de la Médiathèque de l'Hermine/Mediaoueg an Erminig centre de ressources bretonnes/bibliothèque bilingue et informatisé de l'ICB au siège, à Vannes (6000 volumes)
- Lancement du portail généraliste culturel de l'ICB (www.bretagne-culture.org) sur Internet avec quatre sites et trois bases de données
- Congrès de l'Institut culturel (22 septembre à Saint-Brieuc) :
- Colloque "Les arts plastiques en Bretagne". Ce colloque (qui a réuni autour de 400 participants) a été une grande réussite tant par la variété que par la qualité des interventions et aussi par le nombre de partenaires mobilisés. Cet événement a prouvé si besoin était que l'Institut est apte à jouer pleinement le rôle de rassembleur qui est le sien. Un volume d'actes sera édité dès 2008.
- Cérémonie annuelle de remise des colliers de l'ordre de l'Hermine à quatre personnalités honorées pour leur travail au service de la Bretagne : Rhiisiant HINCKS, Martial Pezennec, Job an Irien et François Le Quemener.
- "Les Veillées Contées de Bretagne" (9 novembre) : à travers tout le pays (dans 30 communes participantes) Sous l'égide de sa section "Littérature et Expressions Orales", l'ICB fédère ici toutes les initiatives correspondant à son projet de culture populaire vivante. Cette troisième édition confirme et amplifie le succès rencontré.
- Participation aux principaux salons du livre (Carhaix, Vannes, Pontivy, Guérande)

• Formation aux "Essentiels de la culture bretonne" pour le compte de l'IRPA, du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, d'Amzer Nevez/Emglev Bro an Oriant et d'Intégration Kreiz-Breizh (pour la deuxième année) Il s'agit d'un cycle de conférences de vulgarisation – en anglais – sur l'identité et à la culture de la Bretagne : "The Fundamentals on Brittany.

• Maison de l'Histoire de Bretagne/TI an Istor et ses actions de développement du réseau des Lieux d'histoire de Bretagne, de formation (histoire, patrimoine et territoire à Arzano puis Concarneau, notamment), du site web dédié www.histoire-bretagne.com et ses publications (Les Irlandais immigrés en centre Bretagne et à l'embouchure du Blavet au XVIème siècle)

• Publication d'actes de colloques (Catholicisme et Laïcité en Bretagne et Conserveries en Bretagne : l'or bleu du Littoral breton, édité par Coop Breizh) et deux volumes de l'encyclopédie d'archéologie de Bretagne : Les mégalithes de l'arrondissement de Guingamp et Les Mégalithes du morbihan littoral.

Notre Conseil de Programmation et d'Animation (ex Conseil Scientifique et d'Animation) a poursuivi la réalisation du programme triennal d'activité (2007-2008-2009) intégré une programmation structurée en six pôles d'activité.

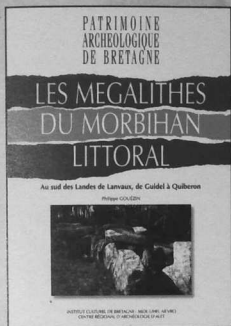
C'est cette nouvelle structure, plus "lisible", qui est d'ailleurs reprise pour notre budget prévisionnel 2008.



Colloque du 3 mars 2007 "Quel avenir pour le théâtre en langue bretonne ?" à la Forêt Fouesnant

Editions

Les mégalithes du Morbihan littoral au sud des Landes de Lanvaux, de Guidel à Quiberon



Ce volume fait suite aux travaux publiés dans la collection Patrimoine Archéologique de Bretagne de la section Préhistoire et Archéologie de l'Institut Culturel de Bretagne. Ce septième volet des prospections-inventaires des mégalithes déjà bien entamés en Bretagne, vient compléter, pour le département du Morbihan, celui déjà réalisé sur le Morbihan intérieur (Gouézih 1994).

Le présent inventaire s'intéresse aux mégalithes de la région orientale jusqu'à Quiberon, c'est à dire toute la façade maritime qui fait face à l'île de Groix, de Guidel-à Quiberon.

30 communes sont concernées pour un potentiel de monuments mégalithiques constitués de 253 sites signalés, mais 253 réellement reconnus et décrits. Cette publication comporte deux parties avec en premier lieu une synthèse scientifique des résultats de l'opération dont une description des différentes architectures mégalithiques rencontrées et, en second lieu, l'inventaire détaillé, classé par ordre alphabétique des communes.

Les mégalithes du Morbihan Littoral, au sud des Landes de Lanvaux, de Guidel à Quiberon - Ouvrage coédité par l'Institut Culturel de Bretagne et le Centre Régional d'Archéologie d'Alet Collection Patrimoine Archéologique de Bretagne, 136 pages. L'ouvrage est vendu à un prix volontairement modique : 23 €. Il est disponible dans les librairies, mais peut être commandé au Pôle Editorial Archéologique de l'Ouest, (Université de Rennes I, 35042 Rennes Cedex, tél. 02 23 23 60 70) ou au secrétariat de l'ICB.

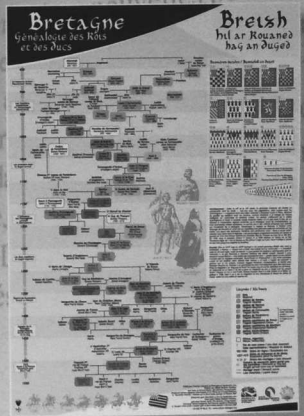
Poster de généalogie des Rois et Ducs de Bretagne

Du IXe au XVIIe siècle, qui dirigeait la Bretagne ?

Nominés, Alain le Grand, Alain Barbetorte, Pierre de Dreux, Jean IV le Conquérant ou Anne de Bretagne ont laissé leur empreinte dans la mémoire collective des Bretons. Ce poster inédit permet de mieux connaître les liens qui les unissent, de mieux connaître notre histoire et ceux qui ont marqué la Bretagne de leur sceau.

Au Pays de Galles, en Irlande ou en Ecosse, des posters présentant les dynasties des souverains de ces nations celtiques sont disponibles dans de multiples points de vente (boutiques de souvenirs, offices de tourisme, musées et châteaux, etc.).

Cela manquait chez nous : c'est pour cette raison que l'ICB a pris l'initiative d'éditer ce beau poster, en collaboration avec Mikael Bodlore (GeoBreizh). D'un seul coup d'œil, on y embrasse toutes les périodes historiques, souvent troublées, de la Bretagne souveraine.



Bilingue français breton
Dimensions : 50 x 70
Prix de vente : 6 € l'unité. Achat groupe d'au moins dix exemplaires : 4 € le poster.
Disponible en librairie spécialisée ou directement auprès de l'ICB, château de l'Hermine, 6 rue porte Poterne, 56000 Gwened/Vannes, tél. 02 97 68 31 10.
Frais de port en sus :
De 1 à 5 posters : 2 € pour un envoi sous enveloppe (le poster est envoyé plié) ou 3 € en tube.
De 6 à 10 posters : 3 € pour un envoi sous enveloppe ou 4 € en tube.
De 10 à 20 posters : 5 € en tube seulement.
Au-delà : nous consulter.
Coédité par l'Institut culturel de Bretagne et GeoBreizh, le poster est aussi disponible sur le site Internet www.geo-breizh.com.

À paraître en 2008

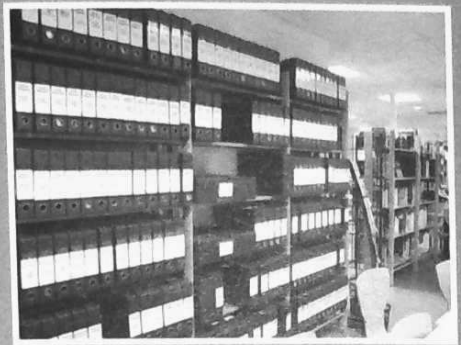
Mars 2008 : Le Patrimoine Industriel en Bretagne - de l'héritage à la valorisation (actes de la journée de Saint-Thélo en 2005, organisée par la section Anthropologie Culturelle et Patrimoine) ; La Maison paysanne en Bretagne (actes de la journée de Brest en 2001 - Editions Coop Breizh)

Automne 2008 : Les mégalithes de l'arrondissement de Brest (collection Patrimoine Archéologique de Bretagne)



Dafar Sevenadurel Breizh Un Réseau régional de ressources culturelles bretonnes

Il y a tout juste un an, des représentants d'associations qui gèrent des ressources culturelles bretonnes d'information, de documentation ou d'archives (ouvrages, revues, fonds d'archives, dossiers de presse, documentation diverse en breton, gallo ou en français, archives d'associations, ...) décidaient de créer le DSB, Dafar Sevenadurel Breizh.



La décision de créer ce Réseau Régional de Ressources Culturelles Bretonnes (Roëtaey Rejionall de Doqumanteriy Cou-teürall Bertonn, en gallo) a été prise afin de :

- faire connaître et communiquer sur la richesse d'un patrimoine culturel breton détenu par les structures associatives membres du réseau et souvent sous-estimé ou inconnu,
- participer au développement de la culture bretonne, en valorisant les ressources documentaires et archivistiques des différentes structures,
- mettre en place des dispositifs d'aides et de mutualisation (échanges de documents, de méthodes de travail, d'outils, rapprochement des fonds des usagers potentiels, ...),
- être un relais entre les structures, les donateurs et les utilisateurs potentiels,
- conseiller des écrivains désireux ou des particuliers de faire don de leurs archives personnelles,
- sensibiliser les élus sur l'importance de ces fonds pour l'Histoire de la Bretagne.

Des Projets concrets sur les 5 départements bretons

Des actions concrètes ont déjà été mises en place comme la rédaction de fiches de présentation des structures. D'autres actions sont prévues à court ou moyen terme :

- la "rédaction" d'une carte régionale des thématiques abordées afin de repérer les fonds particuliers (ouvrages, archives de fonds privés, revues anciennes, ...), détecter les spécificités de certaines structures associatives sur les 5 départements bretons ;
- L'accès en ligne à un site Web pour la mise en commun "virtuelle" des fonds et ressources de chacune des structures ainsi que pour des échanges permanents d'informations ;
- la conception et la réalisation de services mutualisés ;
- la réalisation de documents collectifs d'information.

Un réseau ouvert

Le DSB lance, aujourd'hui, un appel aux structures qui gèrent des fonds documentaires ou d'archives mais aussi aux particuliers ou écrivains qui disposent de documents intéressants pour l'Histoire de la Bretagne. Elle les invite à :

- soit à venir rejoindre au sein du réseau la dizaine d'associations * qui le constitue déjà ,
- soit à lui communiquer l'existence de fonds particuliers qui mériteraient d'être traités (qu'ils soient en breton, en gallo ou en français).

Aidez-nous à remplir les objectifs de ce réseau : **entreprendre une démarche de mise en valeur et de conservation d'un patrimoine documentaire et archivistique précieux** pour l'Histoire de la Bretagne, **éviter l'expatriation de fonds et conseiller les donateurs soucieux de l'avenir de leurs archives.**

Pour le DSB,
Maripol Gouret, Présidente

(Pour toute demande d'informations s'adresser à :
maripol.gouret@tele2.fr, Tél/Pellgomz : 02.40.57.37.56 (er gër), 06.68.81.84.58 (Hezoug))

* le KDSK (Kreizenn Dafar Sevenadurel Keltiek - Centre de Ressources Culturelles Celtiques / antennes de Vannes et de Nantes), Skol-Uhel Ar Vro / Institut Culturel de Bretagne, le CRIB (Centre Régional d'Information Bretonne - Rennes), Bertaeyn Galeizz (Rennes), Dastum (Rennes), Teuliaoueg - Ti Ar Vro Kemper (Quimper), Ti Kendalc'h (St Vincent-sur-Oust), le Centre Culturel Breton Abhervé (St-Brieuc), le Centre Marc Le Bris (St-Caradec), la Jaupitre (Monterfil), l'INA-Atlantique (Institut National de l'Audiotvisuel - Rennes).

Un breton chez les Khasi

Le voyage apporte parfois des surprises. Ainsi dans le nord-est de l'Inde, aux contre fort de l'Himalaya se trouve le Meghalaya, qui a fait sécession de l'Assam en 1972.

La capitale est Shillong, appelée l'"Ecosse de l'Est" ou encore la "demeure des nuages" à 1500m d'altitude. Les ethnies principales sont les Khasi, les Jaintia, les Garo divisés en sous groupes. Le Khas ont une particularité intéressante pour nous, leur hymne le "Ri-khasi, Ri-khasi" est musicalement identique au Brogozh ma zadoù. Il date du passage des Gallois lors de la colonisation britannique en Inde. On trouve d'autres similarités : les légendes et les monolithes : dolmens, menhirs, en abondance à Nartiang, mais aussi en bien d'autres lieux, comme Mawsami, et même une roche tremblante à Mawlynnong. Un Breton ne sera pas étonné de trouver pommes de terre, choux-fleurs, fraises et même de la pluie... Le 15 juin 1995 à Cherapunjee il a plu 1m56 ! Un record mondial.

le khasi, en plein renouveau, tout comme les croyances animistes portées pas des chamanes, "hommes-tigres" et par un roi coutumier, le docteur Balajied Singh Syiem, qui conduit la communauté "Khyriem Syiemship" à Smit, lieu de cérémonie au spectaculaire Nongkrem. Il y a 2 journaux en langue khasi. Le mouvement littéraire est conduit par un professeur d'université : Desmond L Kharmawphlang, très au fait des pays celtiques et désireux d'établir des liens avec des universités, des auteurs ou encore des musiciens bretons.

André Bernicot, membre des sections Littérature Ecrite et Relations Interceltiques & Internationales, prépare une publication sur les khasi et son séjour dans cette tribu très particulière.

